

LES LIGNAGES DE BRUXELLES

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES a.s.b.l.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTE LE ROI

BULLETIN TRIMESTRIEL

21^e ANNEE

JUILLET - DECEMBRE 1982

N^{os} 91 - 92

Secrétariat-Rédaction : rue Landrain 9 - 1970 Wezembeek-Oppem - Téléphone : 731 03 04

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Trésorerie : Avenue de l'Escrime 27 - 1150 Bruxelles - Téléphone : 771 43 51

C.C.P. : 000-0060517-86



CLEYDAEL

était déjà vers 1350 l'une des plus puissantes forteresses autour d'Anvers.

On y vit Philippe II, le duc d'Albe. Cromwell y découvrit la Réforme.

Elle fut aux van den Cruyce au cours du XVIII^e siècle. (voir p. 30)

Une famille Anversoise du lignage Sweerts

Les VAN DEN CRUYCE

INTRODUCTION

Beaucoup plus encore que les Labistrate, les *van den Cruyce* sont une famille typiquement anversoise. Par leur origine d'abord, ce sont des autochtones, marchands de toiles qui font partie de la nombreuse classe des hommes d'affaires, dont plusieurs viennent de l'étranger au XVI^e siècle, attirés par la prospérité du premier port européen. Enrichis par l'industrie, le commerce et la finance, peu distincts à cette époque, les *van den Cruyce* se dirigèrent dans une double voie : celle de juriste et celle de propriétaire terrien, sans parler de la carrière militaire pour quelques uns. Ils exercèrent de père en fils des charges scabinales et mayorales à Anvers ou de trésorier général des Etats de Brabant dans le quartier d'Anvers. Ils se constituèrent au XVI^e siècle un domaine foncier important qui rayonnait à partir du château de Bouchout vers les villages environnants, sans compter des polders au N. de la Ville et des maisons urbaines. La branche aînée acquit, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, des seigneuries étendues à Aartselaar, Cleydael et Buerstede qui passeront, par alliance à une autre famille enrichie dans les affaires, celle des *Peeters*. La branche cadette, suite à des mariages, se dirigera vers Bruxelles où elle deviendra lignagère, mais s'éteindra la première. Toutes accéderont progressivement à la noblesse, comme leurs pairs marchands et formeront une nouvelle aristocratie qui mettra son honneur à servir la Ville et le duché de Brabant.

Cette étude se base sur un manuscrit obligeamment prêté par M. R. Moretus Plantin de Bouchout que je tiens à remercier ici et dont le château a été reconstruit en 1583 par François II van den Cruyce, à peu près dans son aspect actuel. La généalogie a été élaborée grâce à ses notes et aux ouvrages connus : HERCKENRODE, *Nobiliaire des Pays-Bas*, t. II, p. 594-598; VEGIANO, *Supplément au Nobiliaire*, t. III, p. 109; GOETHALS, *Miroir des Notabilités Nobiliaires*, t. I^{er}, p. 319-338, auxquels il faut ajouter

les registres paroissiaux de N.-D. d'Anvers et le manuscrit de Valckenisse aux Archives de la Ville d'Anvers (SAA.). L'histoire de la branche cadette a été faite à partir de l'article très documenté de Mme A.M. BONENFANT-FEYTMANS, *Hospice Pachéco et Hôpital Saint-Jean. Histoire d'un fonds de terre bruxellois*, dans *Bulletin du Crédit Communal de Belgique*, 25^e année, n° 95, n° spécial, 1971, p. 84-106.

LES PREMIERES GENERATIONS

Les plus anciens van den Cruyce connus à Anvers sont :

I. Guillaume († 1465), qui épousa, en 1430, Jeanne de WESELE;

II. Pierre († 1496), époux de Barbe MOYS;

III. Jean († 1525?), époux de Josine van der SCHUEREN († 1541);

IV. François I^{er} (1493 - 4 février 1541) × Gertrude JANSSENS van ALCMAER¹ (1502 - 21 mai 1558). L'inscription de leur pierre tombale à N.-D. d'Anvers, dans la chapelle du St-Sacrement, est ainsi libellée : "*Hier rusten Franchoy van den Cruyce, coopman, geboren van Antwerpen en Geetruydt Janss. van Alcmaer, syne huysvrouw, hy leefde XLVIII en obiit 4 feb. MDXLI, zy leefde LXVI en obiit 21 mey MDLVIII. R.I.P.*"²

Ils eurent :

1^{er} François II, qui suit sous V;

2^e Marie, qui s'unit à Corneille de RENIALME († 1583), d'une famille probablement tournaïsiennne venue à Anvers s'y adonner aux affaires. Elle acquit des propriétés à Kontich et aux environs, entre autres le "Tanghof" relevant de la Cour féodale de Malines. Le fils de ce ménage, Lancelot, épousa Marie de Cordes, fille de Jean et de l'anversoise Isabelle Pruennen (Pruynen). Les de Cordes étaient également tournaïsiens. L'enfant de Lancelot et de Marie, Jean-Charles, hérita du "Tanghof" encore mineur et fut adopté par un oncle de Cordes qui lui laissa son nom.³

¹ Selon une autre version, François van den Cruyce, époux de Gertrude Janssens van Alcmaer, serait fils d'autre François et de Digne Peeters.

² *Inscriptions funéraires de la province d'Anvers*, t. 1^{er}, p. 332.

³ J. SCHOBENS, *Histoire des environs d'Anvers*, t. II, p. 10-18.

Ledit Jean-Charles († 1641) se maria trois fois. De sa seconde épouse, Jacqueline de Caestre (1598-1608), il eut un autre Jean-Charles, licencié en droit, sgr de Wichelen et Termaere, admis en 1648 au Lignage de Coudenberg, comme descendant des *van Coudenberg* par sa filiation maternelle. Ce dernier, de son alliance avec Caroline Daneels, eut Jean-Baptiste Adrien de Cordes, sgr de Termeere et plus tard de la baronnie d'Attenrode et Wever, qui fut à son tour admis au Coudenberg en 1687, ainsi que plusieurs membres de la famille de Man, descendants de sa sœur Anne-Marie Thérèse de Cordes.⁴

3^e Jeanne épousa Gaspard Schetz (1513-1584), sgr. de Grobbendonk, Heist-op-den-Berg, Hingene, Rumst, Schoten et Willebroek, baron de Wesemael en 1561, trésorier général des Finances, homme d'affaires, grand seigneur, humaniste et poète. Le château de Grobbendonk et ses riches collections d'antiquités, à l'emplacement d'un "castrum" romain, furent incendiés par les soldats espagnols en 1579. Il ne fut jamais reconstruit, mais il reste une belle ferme et un pittoresque moulin à eau.

Gaspard Schetz contracta deux autres mariages : avec Marguerite van der Bruggen ex matre Schats et avec Catherine van Ursel, fille de Lancelot et de Barbe van Lier. Le fils qu'il eut de cette dernière, Lancelot Schetz a Grobbendonck, baron de Wesemale, fut admis au Lignage Sleetus du chef de sa mère en 1586 et fut bourgmestre de Bruxelles en 1586 et 87.⁵

V. François II (1518- - 14 mai 1588) fut un riche marchand de toiles, à la tête d'une compagnie commerciale, une des plus brillantes, avec les firmes van Colen, de Groote, della Faille, de Smidt, Hureau, Pruynen, etc. Il habitait

⁴ M. MARCHAL-VERDOODT et H.C. van PARYS, *Les registres du Lignage Coudenberg*, p. 107 et 132; *Le Manuscrit de Roovere*, transcription de M. PATERNOSTRE de LA MAIRIEU, Livre I, p. 196-197; Colonel de LANNOY, *Les de Corde ou de Cordes*, in *Le Parchemin*, n° 204 (1979), p. 435-468 et partic. p. 454 et la note 101.

⁵ HOUWAERT, *Liber Familiarum* (B.R. II-6601), p. 352; Dr SPELKENS, *Le Lignage Sleetus*, p. 35.

⁶ S.A.A., *Historische Nota's*, t. I^{er}, p. 88. "Pieter Potstraat" tire son nom de Pieter Pot, bienfaiteur des pauvres et fondateur de l'abbaye du Saint-Sauveur au XV^e siècle.

dans le quartier de la toilerie ("lynwaet"), Peterpotstraet, "In Ste Sebastiaen".⁶ Sa fortune lui permit d'exercer la charge, aussi honorable qu'onéreuse, de grand aumônier de la Ville en 1551 avec Gilles *de Smidt*, et de se constituer un domaine foncier important, relevant en grande partie de la seigneurie de Cantecroy (Canticrode). Celle-ci, dépendant directement du duc de Brabant, fut achetée, en 1543, par Nicolas *Perrenot*, sgr. de Granvelle, un des plus fidèles conseillers de Charles-Quint. Son fils aîné, le futur cardinal, en hérita en 1555 et y ajouta l'engagère des seigneuries de Bouchout, Hove et Borsbeek en 1558, celle de Kontich, Aartselaar. Waarloos et Reet en 1572, après son départ des Pays-Bas.

Le duc d'Albe occupa Canticrode en 1568 et transforma le château en forteresse; de ce fait les Gueux l'assaillirent en 1576; les années suivantes furent dévastatrices pour toute la région, tant de la part des troupes des Etats que de celles de Philippe II.

En 1554, François *van den Cruyce* avait acheté la cour féodale et censale de Berchem, appelée "l'Hof van Berchem", une cour censale sous Vremde, et une autre sous Bouchout provenant du chapitre de Saint-Rombaut et appelée pour cette raison "Het Cappitel van Mechelen"; en 1576, la cour féodale et censale de "t'Hof ten Broecke" à Bouchout, la cour censale de "Lintacker", acquise, dès 1562, des frères Corneille et Gaspard *de Halmale*, d'une famille liégeoise établie à Anvers avant 1300 et dont les membres furent, comme les *van den Cruyce*, échevins ou bourgmestres de père en fils.

Mais surtout, François fut non seigneur - *Granvelle* et ses successeurs l'étaient - mais châtelain de Bouchout par achat, en 1559, à Antonio *del Vaille* "coopman uit Spangien", en même temps que les fermes "Priël" et "ten Broeck" ou "Biesthoeve". Le château est alors décrit comme une "maison de plaisance", entourée d'eau avec cour et jardins présentant à peu près le même plan qu'actuellement. Détruit en 1583 par les Gueux, retranchés à Anvers, il fut reconstruit par François *van den Cruyce* sous le nom de "Vredenburg", quoiqu'il restât plus connu sous l'appellation "t'Hof van Bouchout". Outre ce do-

maine, François et les siens eurent encore des terres dans les villages voisins, des polders au N. d'Anvers et des maisons urbaines.

Durant les troubles politico-religieux, la firme *van den Cruyce* dut contribuer pour 5.000 livres à l'emprunt forcé levé pour acquitter la solde des troupes espagnoles⁷. Echevin en 1577, fidèle au catholicisme et à Philippe II, François se démit de sa charge le 22 juillet suivant, lors de la domination des Etats et de Guillaume d'Orange à Anvers.

Il avait épousé Josine de MEYERE (1522 - 29 octobre 1598), fille de Josse et de Marguerite *de Bock* ou *Le Boucq*, qui lui donna onze enfants. Dans leur testament conjonctif du 12 mai 1588, les époux stipulèrent le fideicommiss de leurs biens immobiliers pendant trois générations, clause approuvée par leurs héritiers en 1598.

A la cathédrale d'Anvers, l'inscription de leur pierre tombale, gravée par les soins de leurs enfants, témoigne du sens civique et chrétien dont ils ont fait preuve :

" FRANCISCO VAN DE CRUYCE EJUSQ.
CONJUGI JUDOCÆ DE MEYERE,
CIVIBUS ANTVERPIENSIBUS FIDE PIETATE
AC RELIGIONE PRAESTANTISSIMIS
LIBERI CARISSIMIS PARENTIBUS CUM
LACRYMIS POSUERE
VIXIT ILLE ANNOS LXX, OBIIT XIV MAY
A° DNI M.D.LXXXVIII, HAEC VERO AN
LXXXV, OBIIT DIE XXIX OCTOBRIS
A° DNI M.D.XCVIII
ORATE PRO EIS. "

Le tombeau était surmonté d'un triptyque dû au peintre Martin de Vos et représentant le Sauveur entre les deux larrons, entouré de la Ste Vierge, de Marie-Madeleine et de saint Jean; sur les volets, les portraits des défunts.⁸

LES ENFANTS DE FRANÇOIS II

et le partage de 1602

Les généalogistes diffèrent un peu quant aux dates de naissance, souvent encore inconnues, des enfants de François II et de Josine *de Meyere*. Nous avons adopté la hiérarchie la plus vraisemblable d'après l'acte de partage de

⁷ W. BRULEZ, *De firma Della Faille en de internationale handel van Vlaamse firma's in de XVI^e eeuw*, Bruxelles, 1959, p. 222. La Cie Vincent *de Smidt* versa 8.600 Lv., celle de Jan della Faille, 3000, etc.

⁸ *Inscript. junér.*, t. I^{er}, p. 330.

la succession devant le notaire Adrien de Witte, le 26 novembre 1601⁹ et le tirage des lots au sort, le 12 mai 1602, enregistré par les échevins d'Anvers, le 1^{er} avril 1602.

VI. A) Joseph ou Joos († 1585) avait épousé, le 30 novembre 1564, Claire SNEELINCX, fille d'André et de Françoise de *Renialmé*, sa cousine. Comme son père, il fut grand aumônier en 1573 avec Pierre *Panhuys* et acheta, en 1576, "l'Hof te Rivieren" à Deurne, qui fut incendié en 1577. Ses enfants le cédèrent, en 1618, aux jésuites qui le gardèrent jusqu'à la dissolution de leur ordre en 1773 et le vendirent au banquier J.B. *Cogels*, dont les descendants le vendirent à la province d'Anvers en 1921.

Le ménage *van den Cruyce-Snellincx* eut deux enfants :

1^{er} François III, qui suit sous VII;

2^e Josine († 1646) × Adam ou Adrien van der VOORT, dit LEERMANS. Le frère et la sœur eurent le lot B au partage de 1602, c'est-à-dire une ferme sous Vremde avec une "maison de plaisance" et une autre ferme, soit 41 bonniers, près de 50 ha; en outre, une ferme sous Ranst et Broechem, une maison à Anvers, etc.

B) François (1542-1588) est inscrit, lui ou son père, sous le nom de "François de la Croix" dans les livres féodaux de la seigneurie de Malines pour le relief d'un fief le 1^{er} janvier 1557. De sa femme, Françoise GUARRAZINI, il eut une fille Olympe qui épousa Gaspard *van den Broeck*, fils de Jean, échevin d'Anvers, et de Béatrice *de Smidt*. Elle céda sa part dans la succession contre une rente, mais elle resta temporairement "Dame" du tiers de la seigneurie de Berchem.

C) Jean (1548-1599), décédé en célibat.

D) Anselme († 3 janvier 1619) se fit jésuite du consentement de sa femme, Catherine DANEELS qui devint religieuse annonciade, étant sans enfants. Ils héritèrent deux fermes à Hove, une à Zandvliet et la maison familiale à Anvers au "Lynwaetmerckt".

E) Mainard (Maigniard-Meynard) († 9 décembre 1618), docteur en droit, remplit diverses fonctions urbaines. Echevin d'Anvers en 1590-91, 1593, 1595-96, 1598, 1600-01,

⁹ S.A.A. : Not. 1172.

1606-07, 1610-11, 1615-16; "hoofdman van de poorterij" en 1594, c'est-à-dire un des quatre chefs de la bourgeoisie, nommés par le Magistrat, aidés de maîtres de quartier ("wijkmeesters") qui remplissaient des tâches administratives, comme de tenir à jour les listes de population, les registres des contribuables, le logement des troupes en cas de guerre, les billets de rationnement en cas de disette, les certificats de "fidélité religieuse", etc.¹⁰ Dans ses intervalles d'échevinage, il fut "keurmeester" ou représentant ducal près de la "politiekamer", dont le nom indique la fonction.

Resté célibataire, Mainard semble avoir joué le rôle de chef de famille lors du partage de 1602. Il agit au nom de son frère Anselme, jésuite, et de ses neveux et nièces qui lui laissèrent choisir le premier des huit lots. Il prit le château de Bouchout, la ferme et la cour censale de "Lintacker", la ferme "'t Priël", d'une étendue totale de 40 bonniers ou environ 54 ha à 400 fl. le bonnier, donc pour une valeur de 16.179 florins. La seigneurie de Berchem paraît avoir été l'objet de difficultés familiales. Le 22 juin 1607, Mainard prêta serment pour un tiers et, le 8 novembre 1614, son beau-frère, Henri Schotti, la releva pour un autre tiers engagé le 20 août 1588 sous le nom de sa femme, Eléonore *van den Cruyce*, qui l'avait racheté à sa nièce Olympe; ceci s'était passé "in broerderlijcke en susterlijcke recht"¹¹.

Après la mort d'Anselme et de Mainard, à un an de distance, leurs héritiers se partagèrent leurs biens, le 4 janvier 1645¹².

F) Gaspard (1553-1593) devint tardivement prêtre après avoir fait ses études de droit civil et de droit canon à Bologne en 1582. Il revint d'Italie avec de nombreuses reliques, entre autres celles de sainte Ursule à Cologne. Avant son ordination sacerdotale à Anvers, il fit une

¹⁰ R. BOUMANS, *Het Antwerps Stadsbestuur voor en tydens de Franse overheersing*, Brugge, 1965, p. 52.

¹¹ GOETHALS, *Miroir des Notabilités Nobiliaires*, t. I^{er}, p. 320.

¹² S.A.A., *Schepen reg.*, n° 6, p. 48-62.

retraite de deux mois au "Falconklooster"¹³. Il prêcha de nombreux sermons dans les églises et chapelles de la ville pour ramener les réformés à l'Eglise catholique, avec tant d'ardeur qu'une fois il s'évanouit en chaire. Il obtint du chapitre cathédral l'autorisation de transformer, à ses frais, l'ancienne salle capitulaire en une chapelle dédiée à sainte Ursule et à ses "mille vierges", mais il n'en vit pas l'achèvement, étant décédé le 17 février 1593. Le 2 août 1591, il avait été admis comme chanoine de la cathédrale et se fit remarquer par son assiduité à l'office, son zèle pour confesser, visiter les pauvres, enseigner, malgré son peu de santé. Dans son testament, il laissait une somme de 84 lv. de gros pour dire des messes et faire brûler une lampe perpétuelle, pour laquelle somme sa mère donna en garantie une de ses maisons, "Den Gouden Schoen"¹⁴. La famille *van den Cruyce* agrandit la chapelle où elle eut dorénavant son caveau funéraire; l'autel était surmonté du triptyque de Martin de Vos avec portraits des donateurs, tableau qui fut volé lors de la persécution religieuse en 1798, et donné à un aubergiste pour quelques litres de genièvre¹⁵. Le vitrail de la chapelle portait les armoiries familiales : "la croix ancrée d'or sur champ d'azur", symbole de fidélité catholique.

G) Marie (3 septembre 1573) épousa, en 1566, Jean van HOVE († 1601), fils de Charles et de Marie *de Smidt*, d'une famille qui fournit presque autant de membres du Magistrat d'Anvers que les *van den Cruyce*. Jean, sgr. de la cour féodale d'Altena sous Kontich, pourvue des trois degrés de justice, sgr. de Berendrecht, acheta en engagère, en 1578, la seigneurie de Burcht et de Zwijsdrecht qui fut confisquée par les Etats généraux en 1580, rendue en 1582, puis vendue en 1665. Grand aumônier en 1594, il était alors remarié à Marie-Anne *van Santvoort* dont il n'eut

¹³ La dénomination "Falconklooster-plein,-poort,-rui" vient du nom du directeur de la Monnaie ducale, le Florentin Falco de Lampagna qui fonda, en cet endroit, vers 1350, une "Godshuys" pour veuves et jeunes filles. Après sa mort, la "Godshuys" fut vendue pour apurer les dettes qu'il avait laissées, et remplacée, en 1420, par un couvent d'Augustines, appelées dès lors "Falconniten".

¹⁴ P.J. GOETSCHALCKX, *Geschiedenis der Kannuniken van O.L.V. Kapittel te Antwerpen (1585-1700)* Anvers, s.d., p. 100-107.

¹⁵ F.H. MERTENS et K.L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. VI, p. 492.

pas d'enfant; il en avait eu cinq de sa première femme. Elles et lui furent inhumés sous un monument de marbres dans le chœur de la cathédrale d'Anvers, du côté du vitrail d'Engelbert de Nassau¹⁶.

Les héritiers de Jean et de Marie eurent, en 1602, des fermes, champs et bois d'une contenance de 49 b. 181 v., la cour féodale et censale de "Ten Broeck" sous Bouchout, estimée à 500 fl. La cour féodale fut relevée en 1667 par Jean de Grass, petit-fils de Jean van Hove, et la cour censale, en 1642, par Pedro de Haze, gendre de Vincent van Hove.

H) Melchior qui suit sous Vibis.

I) Anne † 1579, épouse de Vincent de SMIDT, un des sept fils de Gilles et de Marie de Deckere, sa seconde femme. Les quatre enfants d'Anne et de Vincent se firent religieux. Au partage de 1602, deux seulement interviennent: François, jésuite, et sa sœur Marie, religieuse; ils reçoivent trois fermes et des bois à Bouchout, Mortsel et Kontich d'une étendue de 44 b. 300 v.

J) Eléonore, épouse de maître Henri SCHOTTI, fils de Jean-Baptiste et d'Elisabeth de Renialmé, pensionnaire d'Anvers de 1590 à 1596, maître des requêtes au Grand Conseil de Malines en 1611, mort à Malines en 1616. Ils héritèrent des fermes à Bouchout, Vremde et Hove, une ferme à Bergen-op-Zoom, une maison à Lierre et deux cours censales.

K) Gertrude, † 9 mai 1598, femme d'Adrien van SANTVOORT puis de Joseph de SMIDT, son cousin, fils de Vincent, grand aumônier en 1566, grand aumônier lui-même en 1585, et d'Anne Copmans. La famille de Smidt s'enrichit dans le commerce avec l'Espagne où Francisco, fils de Gertrude, fut consul de la nation flamande à Séville; il envoya ses fils Francisco († 1611) et Joseph dans les Pays-Bas pour y faire leur situation. Avec leur sœur Thérèse, ils tirèrent au sort, au partage de 1645, le lot A comprenant le château de Bouchout, que le fils de François vendit, le 27 février 1662, à Jacques van Baerland, seigneur de Bouchout, pour 29.500 fl.

¹⁶ *Inscript. funér.*, t. I^{er}, p. 330.

LA BRANCHE CADETTE et LIGNAGERE

VIIbis. Melchior, † 1^{er} juin 1636, trésorier général des Etats de Brabant au quartier d'Anvers, grand aumônier en 1587, semble avoir habité le château de Bouchout avec son frère Mainard; les comptes du village mentionnent des dépenses, imputées aux deux frères, pour des travaux effectués au château. Fervent catholique comme toute sa famille, Melchior reprit Lierre aux calvinistes en 1595 à la tête de 2000 archers, soldés par lui, exploit qui lui valut d'être anobli par lettres patentes du 3 avril 1598 et fait chevalier le 15 mai 1600.

Au partage de 1602, il eut une ferme à Hove, "t'Groot Fruythout" qui paraît avoir été le siège de l'antique "Cour de Saint-Laurent-ten-Hove" et des terres d'une étendue de 54 b. sous Bouchout, Hove et Kontich, en outre des immeubles à Vilvorde, un entrepôt ("packhuys") au Klapdorp à Anvers, etc. En 1609, 27 ouvriers curèrent les fossés et l'étang de sa ferme, et en 1612, d'autres plantèrent un bois de chênes et d'aulnes en reconnaissance de services rendus aux villageois.

Melchior se maria trois fois. Il épousa successivement :

1^{er} Barbe van den HEETVELDE, d'une ancienne famille lignagère bruxelloise, fille de Bartholomé, secrétaire de la ville de Louvain, admis au lignage *Sweerts* en 1527, et de Gertrude *Waleyns* (Walhain). Barbe était la sœur de Gertrude, épouse de Corneille *Boonen*, membre du Conseil souverain de Brabant, parent de Jacques, futur évêque de Gand puis archevêque de Malines.

Après ce mariage, Melchior habita vraisemblablement avec sa femme rue Finquette, à côté du couvent des Riches-Claires à Bruxelles, comme le dit Houwaert en parlant de lui : "auparavant bourgeois et marchand d'Anvers"¹⁷. Par testament, les époux avaient demandé à être enterrés dans le caveau des *van den Cruyce* à la chapelle Sainte-Ursule à N.D. d'Anvers, ils le furent pourtant dans l'église des Riches-Claires.

Ils avaient eu un fils, François qui suit sous VIIbis.

¹⁷ *Bibliot. Rle, Ms. II, 6533.*

2° Le 26 juillet 1587, Anne de CAMARENA, fille de Jean et de Marie de *San-Juan* d'ascendance espagnole. Elle testa avec son mari le 28 février 1618 et mourut peu après, inhumée aux Riches-Clares. Ce foyer avait eu :

a) Melchior qui fit une brillante carrière militaire. En 1611, il accompagna le marquis de *Villafranca*, don Pedro de *Toledo-Osorio*, ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne, pour féliciter l'archiduc Mathias de son accession officielle au trône de Bohême¹⁸. A cette occasion, il fut fait chevalier, reçut l'épée et le poignard ayant servi à la cérémonie, ainsi qu'un tabard hongrois; le voyage coûta 1.400 fl. à son père. En 1619, il acheta un poste de cornette dans la compagnie de Merode qui lui coûta 5.557 fl., mais il fut tué, dès le début de la campagne, probablement à la bataille de la Montagne-Blanche en 1620, remportée par les troupes impériales de Ferdinand II et de la "Sainte Ligue", commandées par le général brabançon, Tilly de t'Serclaes, sur les Réformés, groupés dans la "Ligue Evangélique".

b) Anne épousa, en 1613, Jean des MARES (1584?-1656 ou 1658) sgr. de Marès, Matringhin et van de Walle, avocat au Grand Conseil de Malines, fils de Porus, qui avait fait carrière dans ce même Conseil, et de Jeanne d'*Anderlecht*, d'une famille bruxelloise du lignage *Serhuygs*. Le contrat de mariage témoigne du milieu social et des fonctions des témoins, ceux-ci sont pour la mariée, son demi-frère François, échevin de Bruxelles et ses deux oncles, Mainard *van den Cruyce* et Henri *Schotti*; pour le marié, ses deux beaux-frères, Arnould *Baert*, conseiller et maître des requêtes au Grand Conseil de Malines, et Antonio de *Tassis*, chevalier, sgr. de Herdersem et de Rivieren à Ganshoren, et deux parents plus éloignés, Jacques *Boonen*, alors doyen du chapitre métropolitain de Malines et conseiller au Grand Conseil de Malines, et son beau-frère, Pierre

¹⁸ Cet archiduc, fils de l'empereur Maximilien II et de Marie, fille de Charles-Quint, eut une existence troublée. Appelé dans les Pays-Bas révoltés contre Philippe II, il en fut le gouverneur général éphémère (1578-1581); disgracié par son frère, l'empereur Rodolphe II, il pacifia les provinces orientales de l'Empire auquel il accéda en 1612. Sans enfant de sa femme, il choisit son cousin pour successeur.

Peck ou *Peckius*, futur chancelier de Brabant; une brochette de hauts fonctionnaires et de juristes, déjà anoblis ou en passe de l'être.

La dot d'Anne s'élevait à plus de 10.000 fl. de capital et un revenu de 570 fl., comprenant 2.424 fl. de bijoux, 600 de mobilier, 500 de literie, trousseau et tentures ornées de "bergamasques" ou scènes de danses, etc. Sa fortune s'accroîtra encore considérablement par l'héritage de sa mère, de son oncle Mainard, de ses frères et de sa sœur, elle comprendra des fermes à Wilmarsdonk, à Vilvorde, à Rekkem en Flandre, deux maisons à Bruxelles et une à Vilvorde, la seigneurie de Hollebeke à Kruibeke, etc., soit un capital de 29.110 fl. et un revenu de 934 fl. Dans la succession des van den Cruyce, les des Marès engagèrent des discussions avec leur père et beau-père et même des procès qu'ils gagnèrent. C'est ainsi que leur furent attribués les objets reçus du roi de Bohême et auxquels la famille attachait toujours une grande importance. Ils récupérèrent même une partie des 5.575 fl. versés par Melchior au marquis de Merode Westerloo.

Le mariage, tardif pour Jean *des Marès*, âgé de près de 40 ans, favorisa son "cursus honorum". Il est admis au lignage *Serhuyghs*, le 13 juin 1625 du chef de son grand-père Andries van Anderlecht, en son vivant drossart de Brabant, mentionné dans ce Lignage de 1579 à 1591¹⁹, nommé lieutenant des fiefs de la ville et du territoire de Malines et fait chevalier en 1630. En possession d'une fortune considérable, Jean et sa femme jouissaient d'une situation sociale enviable. Ils testèrent le 2 avril 1636 stipulant qu'ils seraient inhumés aux Riches-Claires où Anne avait versé une rente de 20 fl., s'ils mouraient à Bruxelles, ou à Saint-Rombaut ou aux "Minderbroeders" à Malines auxquels ils attribuèrent une rente de 60 fl.

Après la mort d'Anne, en 1636, sa belle-sœur, Emérentienne, deux fois veuve, s'occupa beaucoup de ses nombreux neveux et nièces.

c) Jean-Baptiste, religieux augustin en 1630, prieur de

¹⁹ A. LIBOIS, *Les Registres du Lignage Serhuyghs*, p. 36 et 53. Dans le p.v. d'admission de Jean *Desmarez* (sic) cet auteur a lu le prénom du père Peeter au lieu de Porus.

son monastère à Bredene, périt en mer le 10 septembre 1654.

d) Marie-Madeleine entra le 2 juin 1617 au couvent des Riches-Claires à Bruxelles où elle reçut, de son père, plusieurs rentes. Elue abbesse en 1647, elle resta en charge jusqu'à sa mort en 1670, après avoir célébré son jubilé l'année précédente, elle fit reconstruire l'église en 1665, mais n'en vit pas l'achèvement. Elle avait pris un soin particulier des comptes conventuels, dressés par le receveur, J.F. *van Busleyden*, et elle s'était assuré un anniversaire avec grand'messe et une pitance ou récréation pour la communauté²⁰. En 1645, avant son élection abbaticale, elle avait accueilli sa nièce, Isabelle *des Marès*, qui sera prieure.

Dans l'église se trouvaient deux autels latéraux baroques surmontés de tableaux, "le Christ en croix" et le "Christ recevant des saints", entourés, l'un des quartiers *des Marès-Janssens de Meyere* et *Janssens van Alcmaer*, l'autre des quartiers *van den Cruyce-de Smidt-van Hove* et *de Meyere*. Ces tableaux, peints en l'honneur de la tante *van den Cruyce* et de sa nièce *des Marès*, furent achetés aux Riches-Claires par un ancien moine du Rouge-Cloître, devenu curé de Woluwe-Saint-Pierre après la suppression de son monastère. Ils sont maintenant à l'église N.D. de Stokkel²¹.

3° En troisièmes noces, Melchior s'unit à sa parente Isabelle *de Meyere* le 17 juin 1621 à Ste Catherine à Bruxelles dont une fille, Isabelle, qui épousa Albert Walerand de Bert(h)y, licencié en droit, admis au Lignage *Serhuyghs* le 28 juin 1633. Il était fils de Théodore *de Berty*, secrétaire du Conseil Privé et d'Agnès *de Boisschot*. Celle-ci était sœur de Philippe *de Boisschot*, admis en 1600, grand prévôt de l'hôtel du roi, et de Ferdinand *de Boisschot*, chev., admis en 1616, qui deviendra chancelier de Brabant et comte d'Erps. Ils étaient, comme leur sœur, arrière-petits-enfants de Gérard *van den Troncke*, échevin de

²⁰ Cf. JUVYNS, *La communauté des Riches-Claires de Bruxelles, de 1586 à 1796*, dans *Cahiers bruxellois*, t. X, 1965, p. 181-239.

²¹ A. MAES et P. CNOPS, *De herkomst van de zijaltaren van de O.L.V. kerk te Stokkel*, in *Eigen Schoon en de Brabander*, t. LIII, 1970, p. 343-360.

Bruxelles en 1480; ils se prévalaient en outre de descendre de Jean *Winnepenninck*, échevin en 1409. Albert Wale-
rand de *Berty* sera drossart et surintendant des fiefs du
pays de Gaasbeek (1648), puis échevin de Bruxelles de
1652 à 1659. Ce ménage hérita une ferme de 14 b. à Zand-
vliet, provenant de leur grand'oncle, Anselme van den
Cruyce²².

VIIbis. François († 2 novembre 1649), licencié en droit,
admis au lignage *Sweerts*, le 11 mai 1611, du chef de sa
mère, Barbe *van den Heetvelde*, et y prêta serment le 13²³,
fut échevin de Bruxelles cette même année 1611, puis en
1613, 1617, 1619 et 1620, receveur de la ville de 1614 à
1616 et en 1623, surintendant du canal en 1618, il succéda
à son père comme trésorier et receveur général des Etats
de Brabant au quartier d'Anvers, moyennant une indem-
nité annuelle de 2.000 fl. Comme Melchior vécut encore
12 ans, cette charge devait être fort lucrative pour payer
une telle somme. A partir de 1630 il est qualifié de cheva-
lier.

Il se maria deux fois. Ses épouses furent :

1° Françoise GODIN, † 16 août 1625, fille de Jacques,
conseiller et maître de la Chambre des Comptes en Hol-
lande, et de Cornélie *van Adrichem*, dite *van Dorp*, dont
dix enfants presque tous morts jeunes, sauf :

a) Jacques, capucin à Louvain en 1636;

b) Anne-Philippe le Clercq dit d'*Olmen*, sgr. de la
Court-au-Bois (Cortenbosch), fils de Charles et d'Isabelle
Boote, Dame de Chaudfontaine;

c) Marie-Gertrude, prieure du béguinage à Bruxelles,
décédée le 8 octobre 1669, a sa dalle funéraire en pierre,
dans la chapelle latérale Nord de l'église St-Jean-Baptiste
au Béguinage. En haut, un écu portant une croix ancrée,
accompagné de ses quatre quartiers: " VAN DEN CRUYCE-
GODIN-VAN HEETVELDE et VAN ADRICHEM " ²⁴. Elle

²² A. LIBOIS, o.c., p. 58, 43, 45,... *Le Manuscrit de Roovere*, p. 169 du
livre I de la transcription.

²³ N. DECOSTER, H.C. van PARYS et J. ANNE de MOLINA, *Les Regis'tres
du Lignage Sweerts*, p. 85. *Le Manuscrit de Roovere*, édition déjà citée,
livre I, p. 100.

²⁴ *L'église Saint-Jean-Baptiste au Béguinage à Bruxelles, Monographie du
Patrimoine Artistique de la Belgique* sous la direction de D. Coekelbergs,
Bruxelles, 1980, p. 162, n° 57.

transmit la ferme " 't Priëel " à Bouchout à ses neveux d'*Olmen* que leurs descendants vendirent, en 1791, à Louis *van Colen*, châtelain de Bouchout.

2° Françoise BOOTE, † 1677, par contrat du 21 mars 1627. Elle était fille d'Adrien, greffier du Conseil des Finances, et de Jeanne *de Hovynes*, dame de Clercamp. Elle eut cinq enfants, dont Melchior-François, qui fut, comme son père et son grand-père, trésorier général des Etats de Brabant au quartier d'Anvers, admis au lignage *Sweerts*, du chef de son père, le 13 juin 1651, anobli et créé chevalier le 18 juillet 1661. Fiancé, par dispense du 16 décembre 1684, à sa cousine, plus jeune d'une génération. Anne *de Kinschot*, petite-fille de Marguerite Boote, sœur de Françoise, et femme de François I^{er} *de Kinschot*, chancelier de Brabant, le mariage ne se fit pas, car Anne était amoureuse d'un seigneur d'origine espagnole, Paul-Philippe *de Ville-gas*, qu'elle épousa le 2 août 1685, quelques semaines après le décès de son ex-fiancé, le 4 mai 1685. Celui-ci fut enterré dans l'église des Augustins à Bruxelles auprès de ses parents.

LA BRANCHE AINEE AU XVII^e SIECLE

VII. François III, fils de Joseph ou Joos et de Claire *Snellincx*, baptisé le 3 novembre 1568 à N.D. d'Anvers (ss. François et Gertrude *van den Cruyce*, ses oncle et tante²⁵), fut échevin de sa ville en 1620-1623-1625-1631-1634-35, année de son décès. Il avait épousé, le 1^{er} octobre 1606, Dymphne de DECKERE, fille de Pierre Paschase, négociant en épices, habitant " ter Spiegel, Kloosterstraat ", près de l'abbaye Saint-Michel, et de Christine Boote, dont entre autres :

1° Paschase (Pasquier), qui suit sous VIII;

2° Balthazar, médecin à Bruxelles, épousa Jeanne *Eelkens* qui accoucha de sa fille aînée au parloir des Grands Carmes, près de la rue de l'Etuve, où son frère était religieux. Balthazar mourut le 3 février 1667 et fut enterré à Sainte-Gudule, laissant quatre filles, dont l'aînée, Isabelle-Marie, baptisée à Saint-Géry le 13 janvier 1653, épousera son cousin, Paschase-Ignace *van den Cruyce*²⁶.

²⁵ SAA., P.R., n° 6, p. 148.

²⁶ SAA., *Genealogische Notas*, B/1, n° 149.

VIII. Paschase (Pascal, Paschier)-*François*, baptisé à N.D. le 10 avril 1609 (ss. Denis *Leermans*, chantre, au nom d'Arthur *Leermans*, son oncle, et Christine *de Deckere*, sa grand'mère), remplit une féconde carrière politique et administrative et mena une vie de grand seigneur.

Echevin à diverses reprises entre 1644 et 1664, premier bourgmestre en 1656²⁷, il épousa à Saint-Jacques : a) le 15 décembre 1638, Anne-Catherine *Hellemans*, fille de Pierre, sgr. de Cleydael et Stoovers, et de Marie *Helman*, inhumée en 1649 dans la chapelle Sainte-Ursule; b) le 7 mars 1657, Alexandrine van der GOES, † 1671, qui était veuve de Thomas *Cachiopin* et dont il n'eut pas de postérité.

Au moment de son premier mariage, Paschase était un des plus riches marchands d'Anvers puisqu'il apportait dans la communauté conjugale 336.580 fl.²⁸. Il avait pris en engagère, le 18 mai 1638, à la Couronne, les seigneuries de Bouchout et de Hove-Saint-Laurent, pour la somme de 7.000 fl., mais il n'était pas châtelain dans ces seigneuries et n'y avait que peu de terres. Aussi acquit-il, également de la Couronne, à titre définitif, la seigneurie d'Aartselaar, le 6 avril 1644, pour 19.900 fl. Cette seigneurie dépendait primitivement des *Berthout* au pays de Malines, et sans château proprement dit, comprenait des seigneuries et châteaux plus importants qu'elle-même. Et en premier lieu, celui de Cleydael, situé non loin de l'Escaut, ancienne forteresse, apanage de la puissante famille féodale d'*Hemiksem*, qui connut des événements tragiques. En 1580, il fut publiquement acheté par le riche calviniste Gilles *Hooftman*, marchand de bois et de poissons, surtout avec la Russie; ses héritiers le vendirent en 1613 avec la seigneurie de Cleydael et celle de Stoovers à deux autres brasseurs d'affaires avec l'Orient, les frères Pierre et Ferdinand *Hellemans*. Pierre fit ériger le portail d'entrée surmonté du cartouche avec les armoiries *Hellemans-Helman*, le millésime

²⁷ Le premier bourgmestre, choisi en dehors du collège échevinal, représentait la Ville, et à ce titre, siégeait à la députation permanente des Etats de Brabant; il détenait l'autorité militaire et autorisait les troupes impériales à entrer dans l'enceinte urbaine, ce qui entraînait souvent des conflits avec le gouverneur espagnol ou autrichien de la citadelle du S., datant du XVI^e siècle.

²⁸ J. SCHOBENS, *op. cit.*, t. I^{er}, p. 225.

1650 et la légende : " Ex Valle Pingvedo ", " De la Vallée fertile ". Paschase-François hérita de ces seigneuries à la mort de son beau-père en 1658.

Comme son père François et son arrière-grand-père François *van den Cruyce*, il fut membre de la gilde " van de Heylighe Besnydenisse " (de la Sainte Circoncision) en 1640²⁹. Chevalier par lettres patentes de Philippe IV, le 21 février 1650, le roi Charles II lui accorda, le 16 octobre 1670, deux licornes pour supports de ses armoiries et une couronne au lieu de bourrelet. Il mourut le 30 septembre 1678.

Des six enfants qu'il avait eus d'Anne-Catherine HELLEMANS, des jumelles au sort inconnu et deux fils survécurent aux autres :

1° Paschase-Ignace, qui suit sous IX;

2° Charles-Ignace, officier au service de l'Espagne en 1677, puis châtelain du château royal de Tervuren, marié le 3 octobre 1676 à Sainte-Gudule à Bruxelles, à Anne-Marie *Smoores*, dont quatre enfants sans postérité connue.

IX. Paschase-Ignace, baptisé à N.D. le 3 octobre 1643 (ss. Pierre *Helman*, sgr. de Muijkerk et Catherine *de Deckere*), sgr. d'Aartselaar, Cleydael et Stooovers, parcourut la même carrière que son père. Echevin entre 1670 et 1704, trésorier de la Ville de 1675 à 1677, premier bourgmestre entre 1687 et 1703, maître de la gilde " de Heylighe Besnydenis " en 1677, et membre de la confrérie de Saint-Yves, il épousa sa cousine germaine, Isabelle-Marie van den CRUYCE, fille de Balthazar et de Jeanne *Eelkens*, dont :

1° Paschase-Jean-Augustin, qui suit sous X;

2° Ferdinand-Joseph, baptisé le 17 février 1680 (ss. Ferdinand *Helman*, sgr. de Buurstede et Anne *Leermans*;

3° Philippe-Paschase, baptisé le 30 novembre 1683 (ss. Philippe *Helman*, sgr. de Leefdael et Wilhelmine *van der Ryt*, épouse de Pierre-Paschase *de Deckere*), capitaine de dragons, tué à la bataille de Villa-Viciosa en Espagne, le

²⁹ Cette gilde existait depuis 1426; à la fin du XVI^e siècle, elle comptait parmi ses membres, outre François II *van den Cruyce*, Joos, Vincent et Gilles *de Smidt*, Henri *Schotti*, Michel *Boote*. F.H. MERTENS et K.L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. VII, p. 615-616.

10 décembre 1710³⁰, sans alliance;

4° Jean-Charles, baptisé le 30 août 1685 (ss. "Don Carlos"-Ignace *van den Cruyce*, son oncle, et Dymphne *van Hove*, fille de Jean-Augustin et d'Anne-Marie *Helman*), lieutenant-colonel de dragons, sans alliance;

5° Hélène, baptisée le 17 octobre 1686 (ss. Pierre-Paschase *de Deckere*, chev., amman d'Anvers³¹ et Hélène *van de Werve*) épousa Michel MAHIEU, maître de la poste à Gand et mourut le 24 mars 1746;

6° Cornélie, baptisée le 17 octobre 1688 (ss. Arnoud-Albert *Lunden* et Cornélie *Helman* × Théodore *Duyt van Voorhout*), carmélite au couvent de Willebroek;

7° Marie-Séraphine, baptisée le 20 janvier 1690 (ss. Gérard *Eelkens*, avocat au Conseil de Brabant, et Marie-Catherine *Vecquemans*, veuve d'Albert *Vecquemans*, conseiller de la Ville);

8° Marie-Thérèse, baptisée le 31 mars 1695 (ss. Constant *de Weerdt*, sgr. de Vordenstein à Schoten, et Thérèse *van Hove* × d'Albert *Lunden*);

9° Albert qui suit sous Xbis.

Tous ces enfants avaient été baptisés à N.D.³², leurs parents habitant "Huidevetterstraat" à Anvers.

Dans leur testament du 10 février 1713, Ignace, malade, et sa femme demandent à être inhumés dans la chapelle familiale de Sainte-Ursule et laissent à la discrétion de leurs héritiers, le nombre de messes à célébrer pour le repos de leurs âmes. Le survivant recueillera l'usufruit de ses biens à condition d'entretenir jusqu'à sa majorité - alors à 25 ans - leur plus jeune fils, Libert, encore aux études, lui léguant le petit portrait du testateur et ceux de la famille *Hellemans* par *Key* (Guillaume ou son neveu Adrien), à leur fils aîné, Paschase-Jean-Augustin, les portraits de la famille *van den Cruyce*, et à "don Carlos" la copie d'une "Nativité". Tous les enfants recevront une

³⁰ La victoire de Villa-Viciosa permit à Philippe d'Anjou de devenir roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V.

³¹ L'ammann, nommé par le duc de Brabant, était son représentant auprès de la Ville et détenait la juridiction civile, spécialement en matière de droit urbain.

³² SAA., P.R., n° 18.

juste part de leurs biens meubles et immeubles³³. Paschase-Ignace décéda quelques jours après; un service solennel eut lieu pour lui à Aartselaar, le 13 août 1713.

X. Paschase-Jean-Augustin, baptisé le 13 juin 1679 (ss. Jean-Augustin *van Hove*, chev. et Hélène *van de Werve*, veuve de Jean-Augustin *van der Eycken*, margrave d'Anvers), décédé le 2 février 1758, eut une carrière brillante et variée. Seigneur d'Aartselaar, Cleydael et Stoovers, d'abord lieutenant-colonel de cavalerie, il démissionna de cette charge et fut premier trésorier de la Ville de 1719 à 1723, premier bourgmestre de 1724 à 1727 avec Joseph-Charles *della Faillz* comme second bourgmestre, et en 1734-35 avec Pierre-Antoine *Wellens*; échevin dans l'intervalle de ces années; en 1736, receveur général des Etats de Brabant au quartier d'Anvers. Le 29 mai 1721, il fit placer une pierre dans l'autel de la chapelle de la Circoncision, portant l'inscription suivante :

"JONCKER PASCHASIUS J.A. VAN DEN CRUYCE,
EERSTEN TRESORIER DER SELVE STADT,
29 MEY 1721." ³⁴

Il fut "hoofman" de la confrérie de "Sint-Yvo" en 1725³⁵.

Il épousa à Saint-Jacques le 21 septembre 1719 Marie-Mechtilde de CONINCK (15 juillet 1691 - 9 mai 1754), fille aînée de Philippe-Jacques, grand aumônier en 1689, et de Mechtilde *Schilders*, de deux familles fortunées, propriétaires d'immeubles, la première du château de Couwlaer ou Lackbors à Deurne et d'autres biens fonciers, la seconde, du château d'Hemiksem et de "l'Hof ter Linden" à Merksem. Ils décorèrent de motifs baroques et de leurs armoiries la chapelle Sainte-Ursule à la cathédrale, où ils furent inhumés.

Ils eurent sept enfants, tous baptisés à N.D.N.³⁶:

1° Jacques-Pascal, qui suit sous XI;

2° Jean-Augustin, baptisé le 1^{er} septembre 1721 (ss. Jean-François de *Coninck* et Marie-Mathilde *Schilders*),

³³ SAA., *Not. J. de Ridder*, n° 1014.

³⁴ *Inscript. funér.*, t. I, p. 100.

³⁵ V. JACOBS, *De confrérie van Sint-Yvo en haar jaarfeest*, p. 89, Anvers 1916.

³⁶ SAA., *P.R.*, n° 37 et 38.

décédé le 22 avril 1796, est peut-être le plus connu de sa famille par son rôle dans la vie publique d'Anvers dont il parcourut tous les degrés de la magistrature. Echevin - le huitième de la famille - de 1756 à 1760, de 1766 à 1771, premier trésorier de 1761 à 1766, et en 1785; second bourgmestre en 1772-75 avec Charles Frédéric *van de Werve*; à son tour premier bourgmestre de 1776 à 1785 avec Jean *de Wael* comme second; enfin trésorier général des États de Brabant à partir de 1786. Il fut membre de la confrérie "van Sint-Yvo" en 1755 et assesseur en 1772.

Il reçut du roi Gustave III de Suède, venu à Anvers en 1781 et fort enchanté de son séjour, trois médailles en or³⁷. D'autre part, quelques exemples montrent la multiplicité et la variété des tâches maïorales. Le 14 décembre 1772, *van den Cruyce* assista avec l'évêque, Mgr *van Gameren*, à la bénédiction de la grande cloche de l'église Sainte-Walburge dans le "Burcht". Le 13 juillet 1780, il est membre de la députation envoyée à Bruxelles présenter ses condoléances lors de la mort de Charles de Lorraine, et le 12 juillet 1781, complimenter les nouveaux gouverneurs généraux, l'archiduchesse Marie-Christine et le duc Albert de Saxe-Teschen³⁸. Le 28 avril 1783, il permet au "sieur Martin-Jacques *Wafelaerts*, graveur à l'eau-forte, de passer sa nuit de noces avec Thérèse-Catherine *Buys* en dehors de la ville et de la banlieue, sans préjudice de ses droits de bourgeoisie"³⁹. Ce fait prouve également le peu de liberté extérieure des bourgeois dans l'Ancien Régime. Le 8 juillet 1783, il accueille et conduit à l'abbaye Saint-Michel, les gouverneurs généraux, accompagnés du comte Charles *de Proli*, amiral de l'Escaut, et de leur suite⁴⁰.

Jean-Augustin resta célibataire. Dans le jardin du jeune Serment des Arbalétriers, au-dessus de la porte de derrière, se trouvaient ses armoiries en qualité de chef homme du Serment⁴¹.

³⁷ J.H. MERTENS et K.L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. III, p. 202, note 1.

³⁸ P. GENARD, *Anvers à travers les âges*, t. I, p. 223 et 231. Bruxelles, 1888.

³⁹ Ph. ROMBOUTS et Th. van LERIU, *De liggeren en andere Historische Archieven der Antwerpse Sint-Lucas gilde*, nouv. édit., t. II, 1961, p. 885.

⁴⁰ J.F. VAN DER STRAELEN, *Chronijke van Antwerpen*, t. I^{re}, p. 142.

⁴¹ Inscription des monuments publics et privés d'Anvers, p. 13.

3° Hélène-Françoise, baptisée le 12 juillet 1722 (ss. Hélène-Marie *van den Cruyce-de Mahieu* et François *de Coninck*), décédée le 19 novembre 1789, épousa, en 1747, Balthazar de NEUF (1720-1780), trésorier de la ville d'Anvers, troisième fils de Simon, sgr d'Hooglande, et de Caroline *Le Cat*, lequel après la mort subite de sa femme, devint prêtre et doyen de N.D.;

4° Mechthilde-Françoise, baptisée le 6 juin 1724 (ss. François *Schilder(s)* et Marie-Mechthilde uxor Jacques *de Coninck*), décédée le 30 mars 1796, épousa, le 2 décembre 1747, Jean-Egide *Peeters* (1725-1786), sgr. de Buerstede et un des plus riches marchands d'Anvers. A la succession de ses beaux-parents, en 1762, il reprit, pour la somme de 62.080 fl., les seigneuries d'Aartselaar, Cleydael et Stoovers, dont il porta désormais les titres. Sa collection de tableaux, la plus remarquable d'Anvers à cette époque, fut divisée entre ses quatre filles⁴²;

5° Gilles-Paul, baptisé le 4 janvier 1725 (ss. Egide *de Coninck* et Isabelle *de Coninck*), décédé le 19 juillet 1808, licencié ès droits le 4 juillet 1747; avocat au Conseil de Brabant; en 1751 substitut du procureur général; également juge des Consistoire de la Trompe; conseiller au Conseil de Brabant le 27 juillet 1770. Au début de 1787, les réformes administratives et judiciaires de Joseph II, le départ du nonce, suscitèrent l'opposition du peuple et des autorités bruxelloises. Le 24 avril, le Conseil de Brabant ne pouvant se réunir à la Chancellerie, le fit, le matin du 25, au domicile du conseiller *van den Cruyce*. C'était le début de la révolution ouverte⁴³. *Van den Cruyce* fut pourtant nommé membre du nouveau Conseil souverain de Justice. Mais la révolution brabançonne triomphante remit en place les anciennes institutions, et le 21 décembre 1789, dix conseillers, dont *van den Cruyce*, reprirent leurs fonctions dans le Conseil de Brabant.

Cependant les rivalités entre les partis déchirèrent la jeune république " Etats-Belgique-Unis " et le 17 septem-

⁴² Pour plus de détails, voir G. GUYOT, *Un milieu rubénien à Anvers*, dans " Le Parchemin ", n° 183, 1977.

⁴³ A. HENNE et A. WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, t. II, p. 316-319. Baron de RYCKMAN de BETZ et Vicomte Fernand de JONGHE d'ARDOYE, *Armorial et biographie des chanceliers et conseillers de Brabant*, t. IV, p. 1118.

bre, des Vonckistes rassemblés au Parc devant la Chancellerie, appuyés en sousmain par les impériaux, huèrent et maltraitèrent les conseillers; van den Cruyce, s'efforçant de calmer la foule par de bonnes paroles, reçut en pleine figure une houppe de perruquier remplie de poudre de riz⁴⁴.

Lors du retour du gouvernement autrichien, le Conseil de Brabant fut réintégré dans ses fonctions, le 25 février 1791, et tous les conseillers prêtèrent serment à *Metternich*, ministre plénipotentiaire et père du futur chancelier.

Pendant la guerre de l'Autriche contre la France, *van den Cruyce* fut adjoint, le 28 avril 1792, aux ducs d'Uzès et de Villequier pour contrôler l'afflux des émigrés français et expulser ceux qui n'étaient pas émigrés⁴⁵.

Après la victoire autrichienne à Neerwinden, le 18 mars 1793, onze conseillers, dont *van den Cruyce*, furent mandés, le 4 avril, par Metternich qui leur déclara que l'empereur François II avait été très satisfait de leur conduite pendant l'occupation française et que le Conseil devait siéger comme avant les troubles. Des solennités marquèrent cette réinstallation, ainsi que l'arrivée de l'archiduc Charles comme gouverneur général en avril 1793, suivie d'un bref séjour de l'empereur lui-même.

Mais le répit fut de courte durée et Fleurus (18 juin 1794) marqua le retour des Français révolutionnaires qui supprimèrent toutes les institutions d'Ancien Régime. Ils imposèrent une contribution de guerre de 5 millions de livres en numéraire que malgré tous leurs efforts, les contribuables brabançons ne purent réunir dans les 24 h. Plus de 150 habitants, le chancelier *Limpens* et *van den Cruyce*, ainsi que quatre autres conseillers, etc., furent arrêtés comme otages et transférés à Maubeuge où ils ne furent libérés qu'en septembre quand la somme eut été intégralement versée⁴⁶.

Egide-Paul avait épousé, le 21 décembre 1755, Anne-Françoise *van Cutsem*, fille de Pierre, greffier au Conseil de Brabant, dont il n'eut qu'une fille;

6^e François-Joseph, baptisé le 1^{er} mars 1730 (ss. Fran-

⁴⁴ A. GAILLARD, *Le Conseil de Brabant*, t. I^{er}, p. 440. Bruxelles, 1878, 3 vol.

⁴⁵ Idem, *idem*, p. 458.

⁴⁶ Idem, *idem*, p. 473.

çois *Engelgrave*, grand aumônier en 1722 et prêtre après la mort de sa femme, et Isabelle *de Coninck*, béguine). Officier au service de l'Autriche, il mourut au siège de Schweidnitz en Silésie, le 8 septembre 1762, pendant la guerre de Sept Ans. Il était resté célibataire;

7^e Isabelle-Louise baptisée le 30 mai 1734 (ss. Louis-François *de Coninck*, grand aumônier en 1738, et Elisabeth-Françoise *de Deckere*), décédée le 24 novembre 1813, mariée, le 7 juillet 1755, à Arnould-Guillaume LUNDEN (1732-1782), fils d'Arnould-Albert, sgr. de Lachenen, et de Marie *de Melyn*.

Xbis. Albert, baptisé le 28 avril 1695 (ss. Hyacinthe *van Bueren*, cons. d'Anvers, et Constance *Rubens*, femme d'Alexandre *Goubau*, sgr. de Melsele), châtelain du château royal de Tervuren, épousa sa belle-sœur, Anne-Thérèse de CONINCK, sœur cadette de Marie-Mathilde. Lui décéda à Bruxelles, le 13 janvier 1742, elle, le 2 avril 1757. Leurs enfants :

1^{er} Charles-Albert, baptisé le 10 novembre 1725, officier au régiment de Salm-Salm, mort en Bohême, le 17 juin 1787, sans postérité;

2^e Marie-Mathilde (6 octobre 1726 - 22 novembre 1783), mariée en 1752, à Michel-Joseph le CLERCQ d'OLMEN, sgr. de la Court-au-Bois, son parent, fils d'Eugène *le Clercq*, dit *d'Olmén*, baron de Poederlé, cons. d'Etat puis président du Grand Conseil de Malines, et de Marie-Hélène *de Steenhuys*, baronne de Poederlé;

3^e Jean-Baptiste, sgr. de la Wastine, écoutête de Lierre, marié, en 1764, à Marie-Thérèse KEYAERTS, fille de Pierre, secrétaire du Grand Conseil en 1726 puis greffier du pays de Waes, et de Jeanne *de Jonghe de Somergem*; parmi leurs enfants :

a) Colette (1766-1820) épousa, à Lierre, en 1786, Jean-Baptiste van der NOOT de KELFS (1735-1804), fils de Nicolas, sgr. de Vrechem, amman de Bruxelles, et de H. *van Caverson*;

b) Louis-François (1768-1830), époux de Marie-Thérèse van REYNEGOM (1764-1845), fille de Norbert et de Jeanne *Pangaert*, veuve de Charles *de Moor-Mentock*, sans postérité;

c) Marie-Thérèse (1769-1794), visitandine à Mons;
d) Hélène (1771-1806), mariée en 1792 à Charles-Emmanuel CAIMO (1757-1818), fils de François et de Livine *van Vorspoel*;

e) Augustine (1775-1816) mariée en 1814, à François PANGAERT, fils de Pierre et d'Anne-Marie *Aerts*, il se remaria à Adélaïde *de Meester*.

4° Albert-Louis (20 novembre 1730 - 3 juillet 1784), célibataire, prêta serment d'avocat au Conseil de Brabant le 13 juillet 1754⁴⁷;

5° Joseph (2 octobre 1732-1808), célibataire;

6° François-Jean (27 décembre 1736 - 18 juin 1808), châtelain du château royal de Tervuren comme son père, épousa à Gand, le 6 octobre 1760, Barbe-Françoise de POTTER (1733-1807), fille de Joseph, conseiller au Mont-de-Piété, et d'Isabelle *Surmont* et veuve d'Ed. *Morel*. Peut-être avant son mariage, a-t-il habité un des hôtels de maître, entre la Montagne du Parc et l'actuelle rue des Colonies, " au n° 54-56, probablement élevé par l'architecte Barré d'après des plans envoyés de Paris. Cet immeuble était divisé en deux habitations. Celle vers la Montagne du Parc appartenait à un gentilhomme gantois, *van den Cruyce*. Wellington y logea, venant de Vienne, la nuit du 4 au 5 avril 1815, et y resta jusqu'en juin " ⁴⁸.

Tous les enfants *van den Cruyce* naquirent à Gand :

a) Jean-Baptiste-Albert (4 août 1762 - 12 septembre 1839), épousa le 10 février 1789 à Gand, Isabelle van YPERSEELE (1710-1831) fille unique de Jacques et d'Isabelle *Elbo*, dont une fille et un fils qui n'eut que deux filles;

b) Charles (20 janvier 1764 - 13 mars 1847) × Nicole AUZOU, dite *de la Borde*, actrice au Théâtre français, fille de H. *Auzou*, huissier à la Chambre des Comptes à Paris, dont deux enfants;

c) Thérèse (5 novembre 1765 - 3 septembre 1840), épousa à Gand, Josse GOETHALS, fils de Guillaume et d'Anne *Morel*, ils furent les parents du généalogiste;

d) Isabelle (1768-1825) × Jean-Eugène van der HAE-

⁴⁷ NAUWELAERS, *Histoire des avocats au Conseil de Brabant*, t. II, p. 254.

⁴⁸ G. DES MAREZ, *Guide illustré de Bruxelles*, p. 298. Touring-Club, 1958.

GEN, dit d'EESBEKE, fils de Philippe et de Catherine de Aranda.

7° Anne-Isabelle (18 décembre 1734 - 17 avril 1789), morte chez les Ursulines.

XI. Jacques-Pascal, baptisé le 8 septembre 1720 (ss. Isabelle *van den Cruyce* et Jacques *de Coninck*), échevin puis receveur général des Etats de Brabant au quartier d'Anvers après la mort de son père qu'il suivit de quelques mois dans la tombe, le 7 septembre 1758. Marié le 11 février 1757 à Marie-Thérèse SAVARY † 13 février 1777, descendante de Jacques *Savary*, marchand de Paris et auteur du "Parfait Négociant"⁴⁹, il en avait eu un fils, né avant mariage, le 2 février 1757, et légitimé : François-Paschier-Norbert, qui épousa Anne PUTTAERT et mourut à Bruxelles, le 10 août 1811. Nous ignorons sa postérité.

Un second fils, Jean-Jacques-Pascal, né après la mort de son père, le 24 octobre 1758, licencié en droit, avocat au Conseil de Brabant le 8 novembre 1783⁵⁰, conseiller et greffier d'Anvers, mourut le 25 août 1827 à Machelen où il avait une maison de campagne. Marié, le 6 février 1787 à Marie-Thérèse BEX (5 mars 1765 - 3 juin 1840), fille de Joseph et d'Elisabeth *van Eeckhout*, il en eut sept enfants, parmi lesquels :

1° Joseph-Pasquier-Ignace, baptisé le 9 novembre 1787, décédé au pensionnat de Melle, le 26 novembre 1796;

2° Angélique, baptisée le 27 mars 1790, mariée le 17 septembre 1821 à Joseph-Antoine ULLENS, administrateur des Hospices d'Anvers, fils de François-Joseph et de Marie-Thérèse *Cornelissen de Schooten*; elle mourut à Mortsel, le 21 janvier 1840;

3° Auguste-Paul (2 novembre 1791 - 13 mai 1848), Frère des Ecoles chrétiennes à Bruxelles;

4° Eugénie, née le 26 septembre 1798 au château de "Ter Meeren" sous Puurs, mariée à Machelen, le 6 août 1830 à Charles-Eugène *du Puis de Watrimont* (1803-1853), fils de Louis et de Marie-Charlotte, comtesse d'Espiennes.

⁴⁹ E. COORNAERT, *Les Français et le commerce international à Anvers, fin du XV^e-XVI^e siècle*, Paris, 1961, t. II, p. 37 et p. 38, note 1. Dans ce livre, Savary distingue plusieurs catégories de marchands.

⁵⁰ NAUWELAERS, *o.c.*, II, p. 338.

CONCLUSION

L'évolution de l'histoire se traduit par des changements plus ou moins rapides. Dans la société strictement hiérarchisée d'Ancien Régime, les mutations, si elles sont beaucoup plus lentes qu'actuellement, n'en sont pas moins réelles et accélérées par des situations locales. Ainsi dans l'Anvers prospère sous Charles-Quint et le début du règne de Philippe II, une nouvelle classe sociale, celle des marchands vite enrichis et parfois vite ruinés, accède au pouvoir politique dont elle aura le monopole, avec des représentants de l'ancienne noblesse, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, d'autant plus que ses membres seront anoblis au cours des années. C'est le destin des *van den Cruyce*, issus, semble-t-il, de milieux artisanaux, et qui fortune faite, se succéderont, de père en fils, dans les charges scabinales et maïorales de leur ville et celles de hauts fonctionnaires du duché de Brabant.

Comme toutes les familles de l'époque, la leur est nombreuse mais atteinte par la mortalité infantile. Selon la coutume du temps, les hommes se marient la trentaine passée - la majorité légale n'étant qu'à 25 ans - leurs femmes sont plus jeunes et leur survivent souvent, sauf dans la branche cadette lignagère où c'est le contraire. Malgré mariages et remariages, celle-ci s'éteignit dès 1685, tandis que la branche aînée se perpétuera dans les mâles jusqu'au XIX^e siècle, mais ses descendants, par les femmes, sont encore pléthoriques. Les unions sont arrangées par les parents dans le même milieu social, ainsi les *van den Cruyce* sont plusieurs fois alliés aux *Boote*, *de Deckere*, *de Smidt*, sans considération eugénique, cause d'affaiblissement de la race. D'autre part, quelques officiers ne se marient pas et sont tués dans les guerres, certains membres restent célibataires ou entrent en religion.

L'histoire de la famille *van den Cruyce* se caractérise par son sens de la "res publica", son patrimoine foncier considérable et davantage encore par sa foi religieuse, symbolisée par ses armes : la croix ancrée d'or sur champ d'azur.

G. Guyot

Nos activités

Le 26 mars 1982

SOIREE DE GALA DE LA SOCIETE ROYALE DE L'OMMEGANG

De nombreux amis lignagers se sont retrouvés à cette "classique" de nos activités avec d'autant plus de plaisir que la foule un peu moins dense nous laissait un peu plus d'aise que les années précédentes.

Parmi les "sommités" qui nous accueillaient, citons le prince François de Merode, président de l'Ommegang, le comte t'Kint de Roodenbeke, président de notre association ainsi que Monsieur van Halteren, bourgmestre de Bruxelles.

L'orchestre de danse qui anime désormais ce gala connaît un franc succès. Et l'on vit plus d'un lignager se démenier autant qu'en ce lointain moyen-âge ou faute d'état civil, l'on n'avait vraiment que l'âge de ses artères.

Bref, de quoi réjouir Monsieur Horinka de Poerk, promoteur de ces soirées.

Le 22 avril 1982

PREMIERE SORTIE DU "VALET"

Depuis longtemps nous éprouvions le besoin de contacts plus fréquents et plus souples.

Le 25 février, le conseil d'administration décidait la mise à l'étude d'une feuille complémentaire au Bulletin, celui-ci devant garder principalement son caractère scientifique et historiographique des Lignages anciens et modernes.

Les titres les plus "distingués" étant déjà monopolisés, nous nous rabatîmes sur le "Valet", évocateur de ce personnage chargé, sous l'ancien régime, de porter les convocations aux réunions des Lignages. De fait, notre "Valet" moderne, par sa périodicité, nous permet une sérieuse économie sur les frais de port pour l'envoi des invitations et autres communications.

Quelques-uns, mais très peu, furent heurtés au début par ce titre. Il est maintenant entré dans les habitudes. Nous pourrions presque nous vanter d'avoir enrichi d'un concept nouveau ce vieux mot de la langue française.

D'autre part, nous avons été très heureusement surpris par l'impact de cette feuille. Nous avons testé en insérant la demande de renseignements d'un lignager sur le *château Kiefelt*. Une première réponse nous parvint par retour du courrier, suivie de plusieurs autres précises et documentées.

Le 9 mai 1982

VISITE DES SERRES ROYALES DE LAEKEN

Nous avons longuement hésité avant d'organiser cette activité dont les liens avec les Lignages semblent peu évidents. Nous n'avions pas voulu rappeler que les serres appartiennent au Roi et que celui-ci descend des Lignages (bulletin n° 68). Cependant quelques jeunes et romantiques personnes se prirent à rêver et vinrent revêtues de leurs meilleurs atours... mais en vain.

Plus de cent membres et leur famille répondirent à notre invitation. Quelques uns avaient déjà visité les serres mais tenaient à revoir ces merveilles. D'autres qui, d'année en année, se promettaient d'y aller "l'an prochain", s'empressèrent de saisir l'occasion d'y venir avec nous.

Les services de la Cour étant sans aucun doute parmi les mieux organisés de Belgique, c'est très à l'aise et bien entre nous que nous pûmes déambuler dans les allées parfois larges, parfois tout juste à la dimension d'un couple d'amoureux.

On ne se lasse sans doute pas d'admirer cette prodigieuse variété de plantes et de fleurs régionales et exotiques car quelques jours plus tard déjà, l'un de nos membres nous demandait de rééditer cette visite l'an prochain (ce qui nous paraît un peu tôt).

Nous remercions vivement le baron de Posch, Maître des Cérémonies de la Cour.

Le 9 juin 1982

FETE BREUGHELIEENNE

Notre association accepta de participer à ce mini-Ommegang organisé sur la Grand'Place à l'occasion du 19° congrès international de l'Unipède.

Le 16 juin 1982

ASSEMBLEE GENERALE ET DINER ANNUEL DES LIGNAGES

Nous constatons avec plaisir que notre assemblée générale est de plus en plus fréquentée. Cette année nous pûmes (ou dûmes à cause du nombre) la tenir en la salle gothique de l'hôtel de ville. Comme chacun sait, cette salle est abondamment décorée aux armes des Lignages. Nos lecteurs trouveront p. 61 et sq. de larges extraits du rapport du conseil d'administration.

Le dîner se tint cette année encore en l'hôtel Amigo. Plusieurs membres qui s'étaient inscrits ne purent pour diverses raisons rester parmi nous. Les tables se regroupèrent et la première impression de vide fut vite effacée par notre bonne humeur et notre animation habituelles.

Le 2 juillet 1982

SORTIE TRADITIONNELLE DE L'OMMEGANG

Notre association a participé à cette tradition - l'une des plus prestigieuses d'Europe - en assumant la figuration du groupe du Magistrat.

Chaque année, pour ce groupe, les candidatures correspondent sensiblement aux emplois à pourvoir.

Pour ce qui est des rôles féminins, il en va différemment. La liste d'attente est longue.

Bien entendu, nous appuyons de tout notre cœur les candidatures de Lignagères, mais nous ne pouvons accomplir de miracles.

Le 25 septembre 1982

EXPOSITION " NOS REINES " (1832 - 1982)

Malgré le temps incertain et la rudesse d'un " service d'ordre " externe qui s'agitait sur l'esplanade devant le Musée de l'Armée, une bonne quarantaine de Lignagers purent rejoindre à temps - ou presque - notre rendez-vous.

Leurs peines et émotions s'effacèrent bien vite à la découverte de cette exposition si riche en documents passionnants, rares, étonnants. En l'honneur des Lignages, Monsieur Hervé Gérard, coordonnateur de l'exposition, avait tenu à guider lui-même notre visite. Nous l'en remercions et le félicitons vivement.

Ci-contre :
 La reine
 Louise Marie
 en amazone.
 Huile sur toile
 232 x 166 cm, par
 E. Verboeckhoven
 et G. Wappers.
 Photo Y. Gehlen.
 Avec l'aimable
 autorisation de
 S.M. le Roi.



Ci-dessous :
 La reine Fabiola
 visitant un institut
 de rééducation
 pour enfants
 malentendants.
 @ Van Parijs



De salon en salon, au travers de portraits, sculptures, photographies, lettres et autres documents, nous avons pu suivre l'évolution de la notion du métier de Reine, depuis Louise-Marie d'Orléans, fille de Louis-Philippe, jusqu'à notre souveraine dona Fabiola, pour qui nous ne pouvons que reprendre cet hommage d'un journaliste français à la Reine Astrid : " Les Belges ont quelqu'un à aimer au-dessus ".

Comment ne pas être stupéfait en considérant avec le recul du temps, l'extraordinaire personnalité de la Reine Elisabeth; infirmière, elle soigna les blessés durant toute la guerre 1914-1918. Première souveraine à franchir la Manche en avion, elle encouragea activement et avec compétence le progrès de toutes les sciences; les plus grands savants, tels Einstein, furent ses amis. Musicienne et sculpteur, nous lui devons entre autres la fondation du Concours Eugène Isaye, plus tard Concours Reine Elisabeth. Penseur profond, elle se fit recevoir " royalement " en pleine guerre froide, à Moscou et à Pékin; si ce geste ne fut pas toujours compris à l'époque, nous en mesurons maintenant la grandeur.

Le 16 octobre 1982

LE TOURNOI DE TENNIS...

... ou le soleil des Lignages. Avec cette pluie diluvienne qui tombait sans arrêt depuis plusieurs jours, il fallait un optimisme d'illuminé pour oser croire encore à ce tournoi.

Pourtant quatre paires de joueurs refusèrent de désespérer et au jour dit un soleil digne d'Austerlitz vint les récompenser.

La qualité des joueurs compensa très largement leur nombre et les parties, par paires, purent être variées de telle sorte que chacun eut le plaisir de jouer contre chacun. Un prix, de qualité également, récompensa chaque joueur et, fait rare en cette saison, le repas amical put être servi dehors.

Nous remercions encore de leur hospitalité le chevalier et Madame Baudouin de Theux de Meylandt et Montjardin. Et toutes nos félicitations à la jeune équipe organisatrice qui, comme de bien entendu, fera encore mieux l'année prochaine.

Extraits du rapport du Conseil d'administration
à l'Assemblée générale des Associés
réunis en l'Hôtel de Ville
le 16 juin 1982

Admission de membres

Durant l'année écoulée, le conseil d'administration s'est favorablement prononcé sur les requêtes d'admission comme membre effectif, après que la Commission des Preuves eut dûment vérifié l'appartenance à l'un des sept Lignages de :

Coudenberg :

- Baron Réginald *de Kerchove d'Ousselghem* et ses enfants, du chef de Jean de Labistrate, admis en 1701.
- Madame Henri *van Duyse*, née Marie Claire *Beyens* et ses enfants Dominique, Jean-Luc et Béatrice, du chef d'Arnold Goduwald *van Nuffel*, admis en 1750.
- Mademoiselle Ghislaine *Busschaert* du chef du même.

Serhuyghs :

- Mademoiselle Jeanne et Monsieur Philippe *Powis de Tenbcssche*, du chef de Benoît Jacques *Powis de Tenbossche*, admis en 1780.
- Messieurs Lucien, Daniel et Olivier *Cuvelier* du chef de Jean *Pipenpoy*, grand-père de Jacques *Pipenpoy*, admis en 1469 et du chef de son ascendance paternelle.
- Madame Herbert *Hensch*, née Francine *Hanssens*, du chef de Jean *Aerts*, seigneur d'Opdorp, admis en 1755.

Sleeuws :

- Mademoiselle Bénédicte *Delvigne*, du chef de Cornelis *van Diedeghem* au Lignage en 1469.
- Madame Thierry *de Barsy*, née Anne-Marie *de Cannart d'Hamale*, du chef du même.

Sweerts :

- Comte Philippe et comte Géry *de Meeûs d'Argenteuil*, du chef de Cornelis *van Ophem* au Lignage en 1406.
- Madame Fritz *Contant*, née Elisabeth *Tits*, du chef de Jean *Pipenpoy*, échevin en 1505 et de son fils Eustacius, échevin en 1586.
- Madame Maurice *Adeline*, née Monique *Genis*, du chef du même.
- Monsieur Jacques *Genis*, du chef du même.

Activités

Au cours de l'année 1981, les membres de l'Association ont été conviés aux activités suivantes :

- le 28 mars : soirée de gala de l'Ommegang de Bruxelles.
- le 3 mai : notre rallye promenade qui, par jeux et attrapes mena les participants depuis l'Abbaye de la Cambre jusqu'au château de Bois - Seigneur - Isaac, où ils furent accueillis généreusement par le baron et la baronne Snoy et d'Oppuers.
- le 11 juin : Assemblée Générale et dîner des Lignages en l'hôtel Amigo. Cette réunion était agrémentée d'une conférence de Mr Anne de Molina sur le sujet : " Au temps du marquis de Prié. Les lettres de Marie t'Kint à son mari Roger Gaucheret, en exil. "
- le 2 juillet : participation habituelle au cortège de l'Ommegang de Bruxelles.

Il a été rendu compte de ces activités dans le Bulletin.

Une activité envisagée pour le dernier trimestre 1981 a dû être annulée par suite d'imprévus insurmontables.

Le principal de la BOURSE BRONKHORST a été attribué à Monsieur Christophe van den Hove d'Ertsenrijck ; le bénéficiaire n'a pas accompli les formalités pour recevoir notre complément.

Bulletin

Pour l'année 1981, les n° 85 à 88 ont paru en deux fascicules.

Outre les rubriques traditionnelles nous relevons parmi les articles de fond :

- un article de feu Madame van Parys, concernant le prince Poniatowski et les Lignages de Bruxelles ;
- un article de la Rde Sœur Gladys Guyot sur une famille anversoise du Lignage de Coudenberg : les Labistrate.

Nominations statutaires

A la date de la présente assemblée générale arrivent à expiration les mandats d'administrateurs du Comte t'Kint de Roodenbeke et de Monsieur Anne de Molina.

Après avoir évoqué la mémoire de nos administrateurs le Vicomte Louis de Ghellinck Vaernewyck et Monsieur André Braun de Ter Meeren, au nom du conseil d'administration le président propose comme nouvel administrateur le Comte Wenceslas t'Serclaes de Wommersom.

*
**

Après quelques demandes d'explications, le rapport fut approuvé à l'unanimité des membres présents, de même que les nominations statutaires.



COTISATIONS

- Annuelle : 500 fr.
- A vie : 6.000 fr.

EN FLANANT DANS VENISE...

Si les canaux de " Bruges la Morte " évoquent - en très petit - la glorieuse cité des Doges, il peut paraître présomptueux de chercher un lien entre celle-ci et les Lignages de Bruxelles.

Pourtant ceux-ci ne cessaient de s'imposer à notre esprit tandis que nous remontions le Grand Canal, bercés par les remous de vaporette.

En effet, ces palais magnifiques devant lesquels nous défilions n'appartenaient-ils pas aux deux cents familles inscrites au livre d'or de Venise ? Livre d'or qui ne manquait pas d'analogie avec le registre dans lequel durent s'inscrire les deux cents et quelque lignagers de 1376.

Ceux-ci, par définition, étaient aussi riches et beaux seigneurs que ceux de Venise. Là, notre manie de démolir pour reconstruire au goût du jour, n'a laissé que peu de traces de leurs demeures. Et si les actes de vente ou de partage compilés par Houwaert ravissent les généalogistes anxieux de prouver que Pierre descend de Paul, ils demeurent généralement muets quant à l'aspect des biens transmis.

Pourtant d'autres fonds publics de même que des archives privées recèlent certainement plus de renseignements au sujet de ces demeures anciennes disparues ou subsistantes.

Déjà nous avons pu publier un article à propos du château de Wezembeek qui, du XV^e siècle jusques à nos jours a pratiquement toujours été propriété de Lignagers.

Avis donc aux chercheurs en quête d'inspiration.

F. S. d. C.